TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT

Retour aux affaires du 21e Ath Open

Après deux années d'annulation forcée, le Ath Open est de retour du 17 au 20 août. Le point avec Jean Dauge, juge-arbitre du tournoi et big boss de l'organisation.

Si le Ath Open continue, c'est grâce à une bonne poignée de passionnés. La motivation est-elle toujours intacte au sein de l'équipe ?

Nous avons voulu continuer cette belle histoire et en assurer la pérennité. Le principe du Ath Open est de faire connaître le tennis en fauteuil roulant et de favoriser sa pratique tant nationale qu'internationale. Pour ce faire, nous ne demandons qu'une contribution financière minimale aux participant(e)s, tout en assurant un maximum de bien-être et en récompensant ces sportifs

Qui se charge de l'organisation ?

Le 21e Ath Open est organisé non seulement grâce à quelques sociétaires de mon club mais également grâce au soutien de tous les services clubs de la région ainsi que celui de la jeune chambre économique de la région Ath-Lessines. Et ce dans le but de faire de cet événement, une fête accessible au plus grand nombre. Ce que nous voulons, c'est créer une véritable dynamique de la Wallonie Picarde autour du Ath Open.

Quid de la participation ?

Nous avons peut-être un peu moins de participants cette année par rapport à certains exercices où nous avions dû nous creuser les méninges pour héberger 75 compétiteurs. Reste qu'à la clôture des inscriptions, nous enregistrons une bonne quarantaine de joueuses et joueurs en provenance de 14 nations. En messieurs, les quatre premières têtes de série font partie du Top-40 mondial, tandis que chez les dames, on les retrouve dans le Top-30.

Et le prize money ?

Un prize money officiel de 14.000$ sera offert. Il sera complété pour permettre aux compétiteurs d'être récompensés de leur participation. En fait, le joueur ne paie que la moitié de ce que cela lui coûte. Et l'inscription est offerte aux joueurs belges

Depuis 2019, le RTC Ath est concerné par le tennis en fauteuil roulant. Des explications ?

Le Ath Open assure la gratuité des cours pour les jeunes et un coût réduit chez les adultes dispensés, au sein même de nos installations, par Roland De Meersman, le lundi, à raison de trois heures par semaine. Notre section en tennis roulant est reconnue depuis des années. Le vendredi 19 août, nous allons mettre les petits plats dans les grands pour mieux faire connaître ce sport pour les moins valides. ■

CHRISTIAN LAURENT

Une section en tennis roulant reconnue. © D.R.

EXPRESS

► **Le programme.** Mardi 16 août (18h00) : tirage au sort public et réception d'ouverture du tournoi qui démarrera le lendemain
Vendredi 19 août (18h30) : match exhibition opposant des valides et des moins valides
Samedi 20 août : Finales des Simples et des Doubles suivies de la remise des prix et de la soirée de clôture du 21e Ath Open

► **Le Top-5 des Messieurs inscrits.** Maikel Scheffers (NED, 14ème mondial), Guilhem Laget (FRA, 15), Alwande Sikhosana (RSA, 35), Nicolas Charrier (FRA, 38), Gaëtan Menguy (FRA, 42)

► **Le Top-5 chez les Dames inscrites.** Angelica Bernal (COL, 12), Saki Takamuro (JPN, 14), Mariska Venter (RSA, 27), Zoé Maras (FRA, 29), Britta Wend (GER, 31), Maikel Scheffers. Lauréat en 2018 et 2019, le hollandais Maikel Scheffers visera un troisième titre consécutif au RTC Ath.

► **Joachim Gerard.** Après avoir inscrit son nom au palmarès en 2008, 2009, 2011 et 2012, notre compatriote joue dans la cour des grands. Les Grades 3, ce n'est plus pour lui.